



# 1<sup>ère</sup> utilisation d'un QR Code Sécurité Bâtiment lors d'un exercice incendie

Le 15 janvier 2020  
Dossier de presse

Contact presse :

**CCI de l'Ain**  
Elise Vanzetti  
06 32 36 39 69  
e.vanzetti@ain.cci.fr

**SDIS de l'Ain**  
Jérémie Normand  
06 76 09 33 06  
communication.em@sdis01.fr

# Sommaire

## **COMMUNIQUE DE PRESSE : 1<sup>ERE</sup> UTILISATION DU QR CODE SECURITE BATIMENT 3**

COMMENT FONCTIONNE LE QR CODE <i>SECURITE BATIMENT</i> ?	4
ET APRES ?	4

## **COLLABORATION SDIS & CCI DE L'AIN 5**

GENESE - SDIS/CCI : DES SYNERGIES MULTIPLES DEPUIS DEUX ANS	5
A PROPOS DE LA CCI DE L'AIN	7
A PROPOS DU SDIS DE L'AIN	7

## **INSUFFLER UNE CULTURE SECURITE 8**

CONTRIBUER A L'EMERGENCE D'UNE CULTURE SECURITE AU-DELA DE LA STRICTE APPLICATION DE LA REGLEMENTATION	8
PERENNISER LA CULTURE SECURITE AU-DELA DE LA SIMPLE SENSIBILISATION	9

## **QUELQUES CHIFFRES 11**

INDICATEURS	11
L'AIN, 2E RANG NATIONAL POUR LA PART DE L'EMPLOI INDUSTRIEL DANS L'EMPLOI TOTAL	12

2

# Communiqué de presse : 1<sup>ère</sup> utilisation du QR code Sécurité Bâtiment

**Bourg-en-Bresse - Le 15 janvier 2020, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Ain et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Ain ont organisé un exercice incendie au Centre des Entrepreneurs à Bourg-en-Bresse durant lequel les sapeurs-pompiers ont utilisé pour la première fois un QR Code Sécurité Bâtiment. Le Préfet Arnaud Cochet et plus de 150 personnes représentant les collectivités, les bailleurs sociaux, les entreprises et la presse ont assisté à cette première en France. A noter que cette initiative pilote est suivie par les instances nationales.**

L'Ain est pilote pour l'utilisation d'un QR Code Sécurité Bâtiment. Le concept est issu du groupe de travail "Sécurité Bâtiminaire" co-piloté par la CCI de l'Ain et le SDIS de l'Ain, initié en 2017. Il réunit des chefs d'entreprises, des sapeurs-pompiers, des architectes, des contrôleurs techniques, des bailleurs sociaux...

Apposé sur un bâtiment, le QR Code Sécurité Bâtiment permet de donner aux services de secours toutes les informations nécessaires à la bonne conduite des opérations en cas de sinistre

Dans l'Ain – 2<sup>e</sup> département le plus industrialisé de France pour la part de l'emploi, 3<sup>e</sup> exportateur d'Auvergne-Rhône-Alpes et 3<sup>e</sup> département de France pour sa croissance démographique – le SDIS et la CCI de l'Ain partagent des valeurs communes de service public de proximité et d'engagement au service des autres.

Fort d'un maillage et d'une présence sur l'ensemble du territoire, le SDIS et la CCI de l'Ain ont aussi des objectifs similaires de défense des entreprises, tant sur les volets économiques que de sécurité contribuant à la pérennisation, au développement des sites et à la résilience des personnes.

Patrice Fontenat, Président de la CCI de l'Ain : *"Notre ambition commune est de contribuer à l'émergence d'une culture de sécurité au-delà de la stricte application de la réglementation. Car pour nos industries, l'enjeu est réel. En effet, le SDIS de l'Ain dénombre 2 interventions par semaine dans une entreprise aindinoise et 70% des entreprises victimes d'un sinistre majeur disparaissent dans les mois qui suivent. Face à ce constat, c'est bien le rôle et la mission de la CCI, dans le cadre de son engagement sociétal, que d'aider les entreprises à anticiper et à construire l'avenir."*

Guy Billoudet, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain : *"L'innovation de cette action ne réside pas dans la complexité technique de mise en œuvre. Elle réside de la volonté du SDIS et de la CCI à faire émerger collectivement une solution pour que les sapeurs-pompiers aient sur le terrain les informations nécessaires à conduire les opérations de secours avec efficacité."*

Arnaud Cochet, Préfet de l'Ain : *"Il me paraît indispensable que cette solution soit étendue aux établissements recevant du public et aux bâtiments collectifs. J'invite les acteurs publics et privés à s'emparer de cette innovation pour la développer, l'industrialiser et faire en sorte qu'elle devienne une évidence tant pour les constructions à venir que les établissements existants."*

## Comment fonctionne le QR Code *Sécurité Bâtiment* ?

Le QR Code *Sécurité Bâtiment* est accessible aux services de secours depuis la façade du bâtiment concerné.

En le flashant à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette, les sapeurs-pompiers disposent d'une base de données – sécurisée par un mot de passe - comprenant les plans du bâtiment, les contacts nécessaires, les risques liés à l'établissement, les zones vitales à protéger, des photos, des films, BIM<sup>1</sup>...



4

## Et après ?

Le QR Code *Sécurité Bâtiment* est un des exemples concrets d'actions innovantes et opérationnelles pour accompagner les entreprises et les territoires.

L'opération *Culture Sécurité* et l'exemple de l'exercice du 15 janvier 2020 permettent de démontrer l'intérêt et l'usage du QR Code *Sécurité Bâtiment* :

- Pour les entreprises : les aider à anticiper et à construire l'avenir et ainsi pérenniser le capital industriel existant et son attractivité.
- Pour les sapeurs-pompiers : leur donner accès rapidement aux informations nécessaires à la bonne conduite des opérations afin qu'ils soient plus efficaces et qu'ils interviennent en toute sécurité.
- Pour la sauvegarde des biens, en particulier les œuvres classées
- Pour la sauvegarde des personnes dans les ERP et l'habitat collectif

Les parties prenantes du bâtiment, les assureurs, les contrôleurs techniques, les collectivités et les services de secours sont invités - avec le soutien du SDIS et de la CCI de l'Ain - à se saisir du concept pour activer la phase 2 : l'industrialisation.

<sup>1</sup> BIM : Building Information Modeling : méthode de travail et processus utilisant une maquette numérique 3D comme élément central des échanges entre les différents intervenants de la construction

# Collaboration SDIS & CCI de l'Ain

## Genèse - SDIS/CCI : des synergies multiples depuis deux ans

### Ouverture au monde industriel

D'excellentes relations se sont établies entre le SDIS et la CCI de l'Ain depuis l'organisation du 125<sup>e</sup> Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France, 2<sup>e</sup> salon professionnel de France. Elle se sont concrétisées par :

- le Village #AinSavoirFaire sur le congrès ([aperçu photothèque](#)),
- un atelier co-organisé autour de la sécurité bâtementaire et du BIM
- une étude d'impact économique et de satisfaction menée pour la première fois par la Chambre lors de cet évènement : près de 12 millions d'euros de retombées économiques directes et indirectes ([synthèse à retrouver sur \[www.ain.cci.fr\]\(http://www.ain.cci.fr\)](#))



Village #AinSavoirFaire

Espace immersif autour du BIM

### Conjugaison des forces

Depuis, d'autres collaborations ont vu le jour, comme le nouveau cycle des *Rencontres Locales des Entreprises* (RLE) organisées par la CCI dans des Centres d'Incendie et de Secours.

Outre un temps de réseautage sous forme de *Speed Business Meeting*, les RLE permettent de présenter les synergies entre les sapeurs-pompiers et les entreprises : sécurité, prévention des risques, formations, valeurs et lien social.

[Vidéo de présentation](#)



RLE Valserine octobre 2019



RLE Dombes Val de Saône mai 2019

## Partage d'expérience

[Par voie de convention](#), signée en juin 2019 entre le SDIS et la CCI de l'Ain, pour la période de 2019/2022, les compétences d'un Officier de Sapeurs-pompiers Professionnel<sup>2</sup> sont mises à disposition. Un large panel d'actions, de la sensibilisation à l'accompagnement de projet, est proposé aux entreprises et aux collectivités afin d'insuffler une *Culture Sécurité*<sup>3</sup>.



Colonel HC Hugues Deregnaucourt, Directeur Départemental du SDIS de l'Ain et Patrice Fontenat, Président de la CCI de l'Ain



6

## Amplification de la démarche

L'initiative aindinoise – inscrite également dans le dispositif *Territoires d'industrie* - est observée avec attention par les instances nationales dans la perspective d'une convention entre CCI France et la fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France. Elle sera signée lors du Congrès 2020 à Marseille. Cela pourra donner lieu à plus long terme à une déclinaison dans d'autres territoires.

<sup>2</sup> Retrouvez le portrait du commandant Martial Foissotte en page 8

<sup>3</sup> Retrouvez le détail en page 8

## A propos de la CCI de l'Ain

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en tant qu'établissement public, est gérée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts économiques du département depuis 1900.

Elle informe et mène des actions pour ses 27 358 ressortissants industries, commerces ou prestataires de service.

Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent près de 500 missions de représentations auprès de 301 organismes et participent à plus d'une centaine de réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 37 000 contacts et plus de 18 000 formalités ; assurent 2.000 rendez-vous en entreprise ; organisent plus de 300 manifestations, ateliers, conférences... suivis par plus de 3 000 participants sur l'ensemble du territoire.

[www.ain.cci.fr](http://www.ain.cci.fr) [@CCI\\_Ain](https://twitter.com/CCI_Ain) [@CCIain](https://www.facebook.com/CCIain)

## A propos du SDIS de l'Ain

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain est un établissement public autonome, basé sur Bourg-en-Bresse, compétent au niveau départemental pour assurer les missions de sécurité civile. Le SDIS est placé sous une double autorité du Préfet et des maires pour les questions d'ordre opérationnel, dans le cadre de leurs pouvoirs de police respectifs d'une part, et du Président du Conseil d'Administration pour la partie administrative et financière d'autre part.

Les 2 837 Sapeurs-pompiers volontaires, 317 professionnels et 93 personnels administratifs et techniques sont affectés dans les 57 Centres d'Incendie et de Secours (CIS), les 4 groupements territoriaux (Bresse, Bugey, Dombes, Monts-jura), les 5 pôles fonctionnels et la Direction, basés à l'État Major. Il comprend un Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) composé de médecins, infirmiers, pharmaciens, préparateur en pharmacie, vétérinaires et psychologue. 584 jeunes sapeurs-pompiers (12-18 ans) relèvent administrativement du secteur associatif (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers UDSP01) mais sont fortement aidés par le SDIS. Par ailleurs, 163 Centres de Première Intervention Non Intégrés, composés de 2 370 sapeurs-pompiers volontaires, sont gérés par les communes.

Le SDIS concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

En 2019, le SDIS01 a fait près de 43 455 interventions dont 76% pour le secours et l'assistance aux personnes. C'est 2,7% d'interventions en plus par rapport à 2018.

[www.sdis01.fr](http://www.sdis01.fr) [@SDIS01](https://twitter.com/SDIS01) [@SDISdelain](https://www.facebook.com/SDISdelain)

7

# Insuffler une Culture Sécurité



## Contribuer à l'émergence d'une Culture Sécurité au-delà de la stricte application de la réglementation

Renforcer l'attractivité des entreprises industrielles dans un territoire historiquement industriel, en les accompagnant sur des concepts innovants, prospectifs et volontaires, dans l'amélioration de la sécurité de leurs bâtiments – au-delà de la réglementation – et par conséquent de leur outil de production, de leurs salariés et de leur environnement, mais aussi de leur image.

Dans un contexte fortement évolutif (innovations, réglementation, démarches de performance énergétique et environnementale, disponibilité du foncier, modes d'intervention des secours, changements climatiques...), il s'agit de bénéficier de compétences d'un Officier de Sapeur-pompier pour :

- Renforcer l'attractivité des entreprises industrielles dans un territoire historiquement industriel, en les accompagnant sur des concepts innovants, prospectifs et volontaires, dans l'amélioration de la sécurité de leurs bâtiments - au-delà de la réglementation - et par conséquent de leur outil de production, de leurs salariés et de leur environnement, mais aussi de leur image.
- Au travers d'investissements pour des mesures passives et organisationnelles, réduire le plus possible les problèmes techniques et délais d'intervention en cas d'incendie/explosion d'un bâtiment ou d'un process industriel.

8

Cette action est également proposée en lien avec les collectivités dans le cadre du dispositif *Territoires d'industrie*. Ainsi, les entreprises pourront bénéficier d'un accès facilité à des solutions de financement et d'accompagnement pour leurs projets et leurs investissements.



### **Commandant Martial Foissotte, chargé de mission Culture Sécurité à la CCI de l'Ain**

Le Commandant Martial Foissotte est Officier de Sapeurs-Pompiers Professionnel depuis 25 ans, après 5 années passées dans deux entreprises industrielles de fabrication de machines à commande numérique puis de conception d'instruments de mesure électronique.

Au sein de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain, il a été Adjoint au Chef de Groupement "Prévention et Organisation des Secours" et Chef de Service "Prévision". Ses missions principales ont été :

- la planification opérationnelle (rédaction des plans ORSEC, des Plans d'Etablissements Répertoriés...),
- l'instruction des certificats d'urbanisme dans les domaines industriel, agricole et d'habitation,
- l'instruction des demandes d'autorisation d'exploiter pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.



Un officier de sapeurs-pompiers intégré à l'équipe d'ingénieurs de la CCI 01 pour accompagner les entreprises





Auparavant, Martial Foissotte a occupé plusieurs postes dont ceux de Chef de Compagnie au Centre de Secours d'Ambérieu-en-Bugey, de Chef du Service "Opération" et de chef de la Plateforme 118/112. Il a également été mis à disposition auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité du Bugey pendant 3 ans pour apporter son expertise sur le risque incendie au Chargé Incendie du site. Il a également piloté plusieurs projets départementaux transversaux adoptés par arrêté préfectoral : le Contrat Territorial de Réponse aux Risques et aux Effets des Menaces (COTRRIM), le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDCI) et le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR).

## Pérenniser la Culture Sécurité au-delà de la simple sensibilisation

L'intégration de la *Culture Sécurité* a des effets bénéfiques sur la performance globale. C'est un levier de pérennité de l'entreprise.

Afin d'accompagner les entreprises du territoire, le commandant Martial Foissotte et l'équipe d'ingénieurs de la CCI de l'Ain proposent une offre de services *Culture Sécurité* comprenant :

- **des autodiagnostic** : sous forme de questions , l'autodiagnostic invite le dirigeant à se poser la question : Est-ce que je me suis déjà intéressé à la sécurité incendie dans mon établissement ? Est-ce que j'ai une bonne évaluation de mon niveau de sécurité ?  
Plus largement, l'autodiagnostic constitue une base de contacts entreprises pour les étapes "Diagnostics" en présentiel sur site et "Ateliers de progression collective". Il alimente aussi une banque de données "réponse" dans le cadre d'un observatoire afin de cibler les faiblesses et les points à travailler. Les résultats orienteront également les thèmes des ateliers.
- **des ateliers de progression collective** : en partenariat avec les collectivités territoriales, les ateliers sensibilisent les entrepreneurs sur l'absolue nécessité de s'engager vers une *Culture Sécurité* en raison des effets bénéfiques sur la performance globale et est un levier de pérennité de l'entreprise.  
Ce temps collectif :
  - o facilite les échanges, le partage des expériences et la diffusion des bonnes pratiques.
  - o permet d'agir concrètement avec les entreprises de l'Ain pour renforcer la sécurité de leurs sites et de leur process par la construction collective et partagée d'outils simples et de mise en œuvre facile pour faire progresser la sécurité dans une logique pragmatique, prenant en compte les contraintes de terrain au-delà de l'aspect purement réglementaire.
  - o au travers de mesures concrètes, opérationnelles et organisationnelles, améliore sa gestion de crise et facilite l'action des sapeurs-pompiers.
  - o Participe à la promotion des sapeurs-pompiers volontaires dans l'entreprise, notamment en tant que primo-intervenant de qualité.
- **des diagnostics** : sur la base d'échanges avec l'officier de sapeurs-pompiers et les ingénieurs de la CCI de l'Ain, le diagnostic permet à l'entreprise de faire un état des lieux sur la base d'un descriptif de l'organisation concernant la sécurité au-delà du strict cadre réglementaire.

9

L'objectif est de donner l'envie d'agir : il est un point de départ indispensable à toute démarche visant à faire évoluer la *Culture Sécurité*.

En parallèle et dans la continuité des travaux initiés pour la mise en place du QR Code *Sécurité Bâtiment*, la CCI et le SDIS de l'Ain travaillent sur d'autres projets pour continuer d'innover au service des entreprises et des territoires :

- Atlas Sécurité
- Label Culture Sécurité
- Promotion des savoir-faire des entreprises en lien avec la sécurité civile
- Promotion du volontariat
- Formation des dirigeants à la gestion de crise

Plus d'informations à venir durant l'année 2020.

## Quelques chiffres

### Indicateurs

- **90%** des sapeurs-pompiers dans l'Ain **sont volontaires**
- **Une action de secours** est assurée toutes les **12 minutes** par les sapeurs-pompiers de l'Ain
- Objectif : **80% de la population** de l'Ain doit être formée aux **gestes de premiers secours**



**2 sinistres par semaine**  
(départ de feu, explosion, fumée, incendie)  
**sont déclarés dans une entreprise aindinoise**

**70% des entreprises victimes**  
d'un sinistre majeur  
**disparaissent dans les mois qui suivent**

**Culture Sécurité**  
La sécurité, au service de la performance de l'entreprise

[securite@ain.cci.fr](mailto:securite@ain.cci.fr)

11

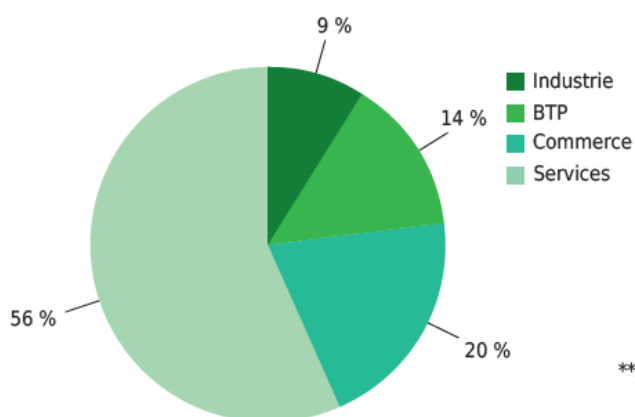
## L'Ain, 2e rang national pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi total

Dans un cadre de vie privilégié, l'Ain est le département de la réussite économique.

Stratégiquement positionné entre Lyon et Genève, au cœur des réseaux de communication européens, l'Ain bénéficie d'une économie diversifiée, incluant ses 9 filières d'excellence, attractive et dynamique. Les entreprises y trouvent des conditions favorables à leur développement dans un environnement préservé : des pôles de recherche et de compétitivité, support de l'innovation, des zones d'activités, comme le PIPA, premier parc européen certifié Iso 14001, le déploiement du Très Haut Débit, une main d'œuvre qualifiée portée par un marché de l'emploi actif et par la croissance de la population.

### → Établissements par secteur d'activité

Industrie*	BTP	Commerce	Services**	Total
<b>3 971</b>	<b>6 011</b>	<b>8 335</b>	<b>23 588</b>	<b>41 905</b>



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements, activités marchandes hors secteur agricole, 31/12/2017, données semi-définitives  
 \*L'industrie intègre les codes APE 10.13B, 10.71B, 10.71C et 10.71D (charcuterie, boulangerie et pâtisserie) de la NAF 2008.  
 \*\*Hors établissements publics administratifs de l'Etat, collectivités territoriales, associations, fondations et organismes professionnels

12

L'industrie génère 43 688 emplois, soit 28,6 % des emplois salariés du secteur privé. L'Ain est le 2<sup>e</sup> département de France pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi total. Il est reconnu pour la diversité de ses spécificités industrielles et ses filières d'excellence : la plasturgie, l'agroalimentaire, le travail des métaux, la carrosserie, l'aérotechnique, le thermique et frigorifique, les technologies du bois, la fabrication d'équipements et de composants électriques et électroniques...

### → Établissements par tranche d'effectif salarié

0 salarié*	1 à 9	10 à 49	50 à 199	200 et plus	Total
<b>1 994</b>	<b>1 224</b>	<b>576</b>	<b>151</b>	<b>26</b>	<b>3 971</b>

Ensemble des établissements hors BTP  
 Source : Insee Répertoire des Entreprises et des Etablissements, activités marchandes hors secteur agricole, 31/12/2017, données semi-définitives  
 \* Y compris effectifs non déclarés

Retrouvez les données des filières issues de l'Observatoire économique de la CCI de l'Ain :

<https://www.ain.cci.fr/etudes-economiques-territoire>

## **Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain**

Hôtel Consulaire | 1 rue Joseph Bernier | CS 60048  
01002 Bourg-en-Bresse Cedex  
T. 04 74 32 13 00 | [cci@ain.cci.fr](mailto:cci@ain.cci.fr) | [www.ain.cci.fr](http://www.ain.cci.fr)

## **Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain**

200 avenue du capitaine Dhonne | CS 80033  
01001 Bourg-en-Bresse Cedex  
T. 04 74 37 62 15 00 | [www.sdis01.fr](http://www.sdis01.fr)